

RÉSULTATS DES VOTES

Signification des abréviations et des symboles	
+	adopté
-	rejeté
↓	caduc
R	retiré
AN (... , ... , ...)	vote par appel nominal (voix pour, voix contre, abstentions)
VE (... , ... , ...)	vote électronique (voix pour, voix contre, abstentions)
div	vote par division
vs	vote séparé
am	amendement
AC	amendement de compromis
PC	partie correspondante
S	amendement suppressif
=	amendements identiques
§	paragraphe
art	article
cons	considérant
PR	proposition de résolution
PRC	proposition de résolution commune
38+ députés	seuil bas (au moins 38 députés)
76+ députés	seuil moyen (au moins 76 députés)
151+ députés	seuil élevé (au moins 151 députés)
SEC	vote au scrutin secret

1. Liste des pays tiers dont les ressortissants sont soumis à l'obligation de visa pour franchir les frontières extérieures des États membres et de ceux dont les ressortissants sont exemptés de cette obligation (Kosovo) *I**

Rapport: Tanja Fajon (A8-0261/2016)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Proposition de rejet de la proposition de la Commission					
Proposition de rejet de la proposition de la Commission	1= 2=	EFDD ENF	AN	-	105, 335, 5
Projet d'acte législatif					
vote: proposition de la Commission			AN	+	331, 126, 12

Demandes de vote par appel nominal

EFDD: amendement 1
ENF: amendements 1, 2

2. Qualité des eaux destinées à la consommation humaine *I**

Rapport: Michel Dantin (A8-0288/2018)

Objet	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Clôture de la première lecture		+	

3. Mesures à prendre pour augmenter l'efficacité des procédures de restructuration, d'insolvabilité et d'apurement *I**

Rapport: Angelika Niebler (A8-0269/2018)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Accord provisoire					
Accord provisoire	109	commission	AN	+	327, 34, 142

4. Exercice du droit d'auteur et des droits voisins applicables à certaines transmissions et retransmissions de programmes de télévision et de radio *I**

Rapport: Pavel Svoboda (A8-0378/2017)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Accord provisoire					
Accord provisoire	39	commission	AN	+	460, 53, 8

5. Mise en place du programme «Europe créative» (2021 à 2027) *I**

Rapport: Silvia Costa (A8-0156/2019)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Proposition de rejet de la proposition de la Commission					
Proposition de rejet de la proposition de la Commission	173	EFDD	AN	-	47, 481, 5
Projet d'acte législatif					
Amendements de la commission compétente - vote en bloc	1-5 7 9-18 20-22 24-26 28-46 48-79 81-100 102-150	commission		+	
Amendements de la commission compétente - vote séparé	19	commission	div		
			1	+	
			2/AN	+	431, 76, 32
	23	commission	div		
			1	+	
			2	+	

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
	80	commission	vs	+	
	101	commission	div		
			1	+	
			2/AN	+	477, 48, 27
Article 2, alinéa 1, point 2	159	EFDD		-	
	47	commission		+	
Article 3, point 1, avant le sous-point a	160	EFDD		-	
Article 4, alinéa 1, après le point e	161	EFDD		-	
Article 5, alinéa 1, après le point b	162	EFDD		-	
Article 8, § 2	151	S&D		+	
Article 8, § 3	163S	EFDD		-	
Article 9, § 2	152	S&D		+	
Article 13, § 1, après l'alinéa 1	164	EFDD		-	
Article 13, après le § 1	165	EFDD		-	
Article 14, § 2, point b	166	EFDD		-	
Article 14, § 4	167	EFDD		-	
Article 20, § 2	168	EFDD		-	
Annexe I, point 1, § 1, alinéa 2, point c	169	EFDD		-	
Annexe I, point 2, § 1, après le point c	170	EFDD		-	
Annexe I, point 2, § 1, après le point k	171	EFDD		-	
Annexe I, point 3, § 1, alinéa 3, point a	172	EFDD		-	
Considérant 5	6	commission		+	

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
	153	EFDD		-	
Considérant 6	154	EFDD		-	
	8	commission		+	
Après le considérant 9	155	EFDD		-	
Considérant 15	27	commission		+	
	156	EFDD		↓	
Considérant 16	157	EFDD		↓	
Après le considérant 27	158	EFDD		-	
vote: proposition de la Commission			AN	+	501, 51, 42

Demandes de vote par appel nominal

EFDD: amendement 173

ENF: amendements 19 (2ème partie), 101 (2ème partie)

Demandes de vote séparé

ENF: amendement 80

Demandes de votes par division

ENF:

amendement 19

1ère partie

"La culture est essentielle au renforcement de sociétés inclusives, cohésives et réflexives, à la redynamisation des territoires et à la promotion de l'insertion sociale des personnes provenant d'un milieu défavorisé."

2ème partie

"Dans un contexte de défis en matière de migration et d'intégration, la culture joue un rôle important dans la création d'espaces inclusifs destinés au dialogue interculturel et dans l'intégration des migrants et des réfugiés, en les aidant à se sentir intégrés dans leur société d'accueil, ainsi que dans le développement de bonnes relations entre les migrants et les nouvelles populations."

amendement 23

1ère partie

"Eu égard au développement des compétences, à l'apprentissage, à la sensibilisation à la dimension interculturelle, à la cocréation, à la coproduction, à la circulation et à la diffusion d'œuvres d'art, à la participation à des événements internationaux tels que des foires et des festivals, la mobilité des artistes et des professionnels de la culture est un préalable essentiel à des secteurs de la culture et de la création plus étroitement liés, plus forts et plus durables en Europe."

2ème partie

"Cette mobilité est souvent mise à mal par le manque de statut juridique, les difficultés à obtenir un visa et la durée des permis, le risque de double imposition et les conditions précaires et instables en matière de sécurité sociale."

amendement 101

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "notamment pour les groupes marginalisés et les minorités,"
 2ème partie ces termes

6. «Erasmus»: le programme de l'Union pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport ***I

Rapport: Milan Zver (A8-0111/2019)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Amendements de la commission compétente - vote en bloc	1-81 83-170	commission		+	
Amendements de la commission compétente - vote séparé	82	commission	div		
			1	+	
			2/AN	+	477, 82, 30
Article 6, alinéa 1, point f	179	ENF	AN	-	137, 449, 6
Article 8, alinéa 1, point c	180S	ENF	AN	-	81, 496, 10
Article 9, alinéa 1, point a	176	EFDD		-	
Article 18, après le § 5	177	EFDD		-	
Article 29, § 1	181	ENF	AN	-	73, 513, 11
Considérant 2	171	EFDD		-	
Considérant 4	172	EFDD		-	
Considérant 5	173	EFDD		-	
Considérant 29	174	EFDD	VE	-	132, 467, 4
Après le considérant 30	178	ENF	AN	-	105, 480, 14
Considérant 49	175	EFDD		-	
vote: proposition de la Commission			AN	+	527, 30, 48

Demandes de vote par appel nominal

ENF: amendements 82 (2ème partie), 178, 179, 180 , 181

Demandes de votes par division

ENF:

amendement 82

1ère partie

Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "leur situation de migrant,"

2ème partie

ces termes

7. Mise en place d'un cadre pour favoriser les investissements durables *I**

Rapport: Bas Eickhout et Sirpa Pietikäinen (A8-0175/2019)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Amendements de la commission compétente - vote en bloc	2	commission		+	
	4-12				
	14-20				
	22-30				
	33-34				
	37				
	40-41				
	43-44				
	46-47				
	49-50				
	52				
Amendements de la commission compétente - vote séparé	3	commission	vs/VE	+	335, 247, 20
	13	commission	div		
			1/AN	+	540, 50, 8
			2/AN	+	309, 283, 9
	31	commission	div		
			1	+	
			2/VE	+	322, 273, 4
	45	commission	div		
			1	+	
			2	-	
	51	commission	div		
			1	+	
			2/VE	+	312, 270, 16

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations		
			3	+			
Article 1, § 1	35PC1	commission	div				
			1	+			
			2/VE	-	107, 492, 2		
	55PC1 = 85= 96PC1 =	PPE S&D GUE/NGL	AN	↓			
Article 1, § 2, point a	86= 96PC2 =	S&D GUE/NGL		-			
	35PC2 = 55PC2 =	commission PPE	div				
			1/AN	+	514, 81, 8		
2/AN	+	316, 284, 1					
Article 1, § 2, point b	35PC3 = 55PC3 =	commission PPE	AN	+	321, 280, 4		
Article 1, § 2, après le point b	87PC1 = 96PC3 =	S&D GUE/NGL	AN	+	321, 283, 3		
			35PC4	commission	div		
					1	↓	
	2	↓					
	55PC4	PPE	div				
			1/AN	↓			
			2/AN	↓			
	58	Verts/ALE		-			

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Article 1, après le § 2	59= 87PC2 = 96PC4 =	Verts/ALE S&D GUE/NGL	AN	+	342, 262, 2
Article 2, § 1, avant le point a	97	GUE/NGL		-	
Article 2, § 1, point b	88PC1	S&D		-	
	88PC2	S&D	VE	+	299, 282, 18
	60	Verts/ALE		↓	
	88PC3	S&D	VE	-	298, 298, 6
	89	S&D	VE	+	303, 298, 3
	36PC1	commission	VE	+	414, 150, 39
Article 2, § 1, points c-m	36PC2	commission		+	
Article 2, § 1, point n	36PC3	commission		+	
	61	Verts/ALE	AN	↓	
Article 3, après le § 1	109	ENF		-	
Après l'article 3	62= 98=	Verts/ALE GUE/NGL	AN	-	244, 334, 25
	38	commission	div		
			1	+	
			2	-	
63	Verts/ALE	AN	↓		
Article 4, titre et § 1	39PC1	commission		+	
Article 4, § 2	64	Verts/ALE		-	
	39PC2	commission		+	
Article 4, après le § 2	39PC3	commission		+	
	65	Verts/ALE		-	

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Article 4, § 3	39PC4	commission		+	
Article 6, § 1, point a	42PC1 = 99PC1 =	commission GUE/NGL	div		
			1	+	
			2/VE	+	369, 229, 7
Article 6, § 1, point b	99PC2	GUE/NGL		-	
	66	Verts/ALE, S&D	AN	+	304, 297, 3
	42PC2	commission		↓	
Article 6, § 1, du point c au § 4	99PC3	GUE/NGL		-	
	42PC3	commission		+	
Après l'article 11	67= 90= 100=	Verts/ALE S&D GUE/NGL	div		
			1/AN	-	267, 332, 3
			2/AN	↓	
	56	EFDD	AN	-	262, 329, 9
Article 12, § 1, partie introductive	68= 101PC 1=	Verts/ALE GUE/NGL	VE	-	270, 324, 10
	48PC1	commission		+	
Article 12, § 1, points c-f	48PC2	commission	VE	+	323, 276, 4
	101PC 2	GUE/NGL		↓	
Article 12, après le § 1	101PC 3	GUE/NGL	VE	-	254, 348, 2
	91	S&D	AN	-	294, 296, 15
	48PC3 = 101PC 4=	commission GUE/NGL		+	
	69= 101PC 5=	Verts/ALE GUE/NGL		-	

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
	92	S&D	AN	-	278, 307, 20
Article 13	102	GUE/NGL	AN	-	262, 324, 19
	70= 93PC1 =	Verts/ALE S&D	AN	+	321, 246, 33
	71= 93PC2 =	Verts/ALE S&D	AN	-	282, 283, 38
	72= 93PC3 =	Verts/ALE S&D	AN	+	296, 273, 32
Article 14, après le § 2	73= 104PC 1=	Verts/ALE, S&D GUE/NGL	AN	+	369, 192, 41
	74= 104PC 2=	Verts/ALE GUE/NGL	AN	+	298, 286, 20
	75	Verts/ALE	AN	+	285, 283, 34
Article 17, § 1, partie introductive, points a et b	105PC 1	GUE/NGL	AN	-	258, 339, 4
	53PC1	commission		+	
Article 17, § 1, point c	94= 105PC 2=	S&D GUE/NGL	AN	-	272, 307, 22
	76	Verts/ALE	AN	-	274, 307, 25
Article 17, § 1, après le point c, point d et après le point d	105PC 3	GUE/NGL	AN	-	243, 340, 22
	53PC2	commission	div		
			1	+	
			2/VE	+	307, 286, 6
			3/VE	+	345, 252, 5
Article 17, après le § 1	105PC 4	GUE/NGL	AN	-	271, 320, 5

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
	53PC3	commission		+	
	57	EFDD		-	
	77	Verts/ALE	AN	-	261, 327, 11
	95= 105PC 5=	S&D GUE/NGL	AN	-	267, 334, 4
Article 17, § 2	53PC4 = 105PC 6=	commission GUE/NGL	AN	+	479, 123, 3
Après l'article 17	78= 106=	Verts/ALE GUE/NGL	AN	-	133, 332, 138
Article 18	54	commission	vs/VE	-	147, 409, 41
Annexe -1	103	GUE/NGL	AN	-	261, 332, 3
Considérant 1	79	S&D	AN	-	285, 297, 19
Considérant 6	80	S&D	AN	+	308, 271, 22
	1	commission		↓	
Après le considérant 6	81	S&D		-	
Considérant 16	82	S&D	VE	-	252, 341, 9
Considérant 21	107	GUE/NGL		-	
	83	S&D		-	
Considérant 24	108	GUE/NGL		-	
	21	commission		+	
Considérant 33	84	S&D		-	
	32	commission		+	
vote: proposition de la Commission			AN	+	316, 93, 192

Demandes de vote par appel nominal

EFDD: amendement 56

GUE/NGL: amendements 100, 102, 103, 105

S&D: amendements 79, 80, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 87PC1, 87PC2, 55PC4

Verts/ALE: amendements 13, 55PC1, 55PC2, 55PC3, 61, 62, 63, 66, 70, 73, 74, 75, 76, 77, 78

Demandes de vote séparé

PPE: amendements 3, 54
ALDE, Verts/ALE, S&D: amendements 70, 71, 72

Demandes de votes par division

PPE:
amendement 13

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "et devraient servir de base à d'autres mesures économiques, réglementaires et prudentielles"
2ème partie ces termes

amendement 31

1ère partie "Il est particulièrement important que la Commission, au moment de préparer la mise au point des critères d'examen technique, procède aux consultations appropriées conformément aux exigences à respecter pour «mieux légiférer». Il conviendrait aussi que le processus d'établissement et de mise à jour de ces critères et des indicateurs harmonisés fasse intervenir des représentants des parties prenantes concernées et s'appuie sur des données scientifiques, l'impact socio-économique, les meilleures pratiques et les travaux et les entités qui existent, notamment la plateforme sur l'économie circulaire de la Commission européenne et les conseils d'experts possédant des connaissances et une expérience globale avérées dans les domaines visés. À cette fin, la Commission devrait créer une plateforme sur la finance durable. Cette plateforme devrait être composée d'un large éventail d'experts représentant tant le secteur public que le secteur privé en vue de garantir que les spécificités de tous les secteurs visés soient dûment prises en compte. Les représentants du secteur public devraient inclure des experts de l'Agence européenne pour l'environnement et des agences nationales de protection de l'environnement, des autorités européennes de surveillance, du Groupe consultatif pour l'information financière en Europe et de la Banque européenne d'investissement. Les experts du secteur privé devraient inclure des représentants des parties prenantes concernées, parmi lesquelles les acteurs des marchés financiers et non financiers, des représentants de l'économie réelle qui incarnent un large éventail de secteurs, les universités, les instituts de recherche et les associations et organisations. Le cas échéant, la plateforme doit être autorisée à demander l'avis de non-membres. Cette plateforme devrait conseiller la Commission en ce qui concerne la mise au point, l'analyse et le réexamen des critères d'examen technique et les indicateurs harmonisés, et notamment leur incidence potentielle sur la valorisation d'actifs qui, avant l'adoption de ces critères, étaient considérés comme durables dans le cadre de pratiques de marché existantes. Elle devrait aussi conseiller la Commission sur la question de savoir si ces critères et indicateurs se prêteraient à d'autres utilisations dans le cadre de futures initiatives politiques de l'Union visant à promouvoir l'investissement durable."

2ème partie "La plateforme devrait fournir des recommandations à la Commission sur l'élaboration de normes de comptabilité de la durabilité et de normes d'information intégrée pour les sociétés et les acteurs des marchés financiers, y compris grâce à la révision de la directive 2013/34/UE."

amendement 42PC1

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion de la suppression des termes: "ou sans incidence sur le climat (y compris des énergies neutres en carbone)" et l'ajout des termes: "conformément à la directive sur les énergies renouvelables"

2ème partie ces termes

amendement 45

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "en fonction de l'utilisation en cascade des ressources" (au point k)
2ème partie ces termes

amendement 51

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des points d bis) et f ter)
2ème partie point d bis)
3ème partie point f ter)

S&D:

amendement 90

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion du § 2, point b
2ème partie § 2, point b

Verts/ALE:

amendement 35PC2/amendement 55PC2

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "au sein de l'Union"
2ème partie ces termes

amendement 55PC4

1ère partie "aux acteurs des marchés financiers qui proposent des produits financiers"
2ème partie "sauf lorsque: i) l'acteur du marché financier atteste que les critères d'examen technique établis ne s'appliquent pas aux activités économiques financées par ses produits financiers, ou ii) l'acteur du marché financier déclare dans son prospectus que ses produits financiers ne poursuivent pas d'objectifs de durabilité. 2 bis. Les critères visés à l'article premier, paragraphe 1, peuvent être utilisés aux fins mentionnées dans ce paragraphe par les prestataires de services financiers qui ne sont pas couverts par l'article premier, paragraphe 2, ou sur une base volontaire et en ce qui concerne d'autres produits financiers que ceux définis à l'article 2, paragraphe 1."

ALDE, Verts/ALE:

amendement 35PC1

1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "réalisé au sein de l'Union"
2ème partie ces termes

S&D, Verts/ALE:

amendement 38

1ère partie "Critères applicables aux activités économiques ayant une incidence sensiblement négative sur l'environnement Au plus tard le 31 décembre 2021, la Commission procède à une analyse d'impact sur les conséquences qu'aurait une révision du présent règlement en vue de compléter le cadre pour les investissements durables par un cadre définissant les critères permettant de déterminer quand et comment une activité économique a une incidence négative sensible sur la durabilité."
2ème partie "Cette extension n'interviendra qu'à condition que l'analyse d'impact indique qu'elle est proportionnée, réalisable et souhaitable."

PPE, ECR:

amendement 53PC2

<i>1ère partie</i>	Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "et d'investissement ayant une incidence négative sur le plan environnemental" et "la possibilité de développer les exigences intégrées d'information énoncées à l'article 17 bis (nouveau) visant la publication, par certains grands groupes ou entreprises, de données non financières ou relatives à la diversité, conformément à la directive 2013/34/UE du Parlement européen et du Conseil"
<i>2ème partie</i>	"et d'investissement ayant une incidence négative sur le plan environnemental"
<i>3ème partie</i>	"la possibilité de développer les exigences intégrées d'information énoncées à l'article 17 bis (nouveau) visant la publication, par certains grands groupes ou entreprises, de données non financières ou relatives à la diversité, conformément à la directive 2013/34/UE du Parlement européen et du Conseil"

8. État prévisionnel des recettes et des dépenses pour l'exercice 2020 - Section I - Parlement européen

Rapport: Vladimír Maňka (A8-0182/2019)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
§ 2	14	ENF	AN	-	95, 461, 26
Après le § 2	3	Verts/ALE	div		
			1/AN	-	276, 311, 3
			2/AN	+	472, 86, 35
§ 3	21	EFDD	AN	-	133, 392, 72
§ 13	15	ENF	AN	-	160, 426, 8
§ 15	16	ENF		-	
Après le § 15	4	Verts/ALE	AN	-	187, 384, 25
			div		
	5	Verts/ALE	1/AN	-	249, 321, 30
			2/AN	+	402, 170, 28
			3/AN	-	255, 311, 32
§ 25	13S	GUE/NGL	AN	-	110, 455, 23
	22	EFDD	AN	-	189, 388, 12
Après le § 25	6	Verts/ALE		-	
	23	EFDD		-	

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
§ 33	1	S&D		+	
	7	GUE/NGL	AN	↓	
§ 35	8S	GUE/NGL	AN	-	130, 390, 60
	9	GUE/NGL	AN	-	159, 367, 64
Après le § 35	10	GUE/NGL	AN	-	269, 274, 53
§ 36	24	EFDD	AN	-	111, 420, 52
	17	ENF	AN	-	108, 464, 20
§ 37	25	EFDD	VE	+	290, 267, 29
	§	texte original	div		
			1	↓	
2	↓				
Après le § 37	18	ENF		-	
	27	EFDD		-	
	19	ENF		-	
	26	EFDD	AN	-	135, 419, 39
	20	ENF	AN	-	70, 460, 56
Après le § 38	12	GUE/NGL	AN	+	271, 267, 45
§ 41	2	S&D	AN	+	361, 179, 53
Après le § 43	28	EFDD	AN	-	109, 477, 10
Après le § 45	11	GUE/NGL	div		
			1	+	
			2/AN	+	383, 205, 8
vote: résolution (ensemble du texte)			AN	+	328, 187, 72

Demandes de vote par appel nominal

GUE/NGL: amendements 7, 8, 9, 10, 11 (2ème partie), 12, 13

ECR: amendement 13

Verts/ALE: amendements 3, 4, 5

EFDD: amendements 21, 22, 24, 25, 26, 28

S&D: amendement 2
ENF: amendements 14, 15, 17, 20

Demandes de votes par division

GUE/NGL:
amendement 11

1ère partie "demande la transparence intégrale de l'utilisation et de la gestion du financement mis à la disposition des partis politiques européens et des fondations politiques européennes; demande une évaluation et un contrôle complets du budget dépensé par les partis politiques européens et les fondations politiques européennes; attire l'attention sur les conflits d'intérêts découlant du parrainage de partis politiques européens par des entreprises privées;"

2ème partie "demande par conséquent l'interdiction de toute forme de don et de parrainage des partis politiques européens et des fondations politiques européennes par des entreprises privées;"

S&D:
amendement 3

1ère partie "estime que le taux de progression du budget du Parlement pour 2020 (2,68 %) reste trop élevé;"

2ème partie "demande que le secrétaire général et le Bureau présentent à la commission BUDG, par principe, un état prévisionnel fondé sur un taux plus proche du taux d'inflation prévu par la Commission européenne, voire identique à celui-ci;"

PPE:
§ 37

1ère partie "réclame une nouvelle fois plus de transparence en ce qui concerne l'indemnité de frais généraux des députés;"

2ème partie "déploie que le Bureau ne soit pas parvenu à améliorer la transparence et l'obligation de rendre des comptes à cet égard;"

amendement 5

1ère partie "exprime de sérieux doutes quant à la valeur ajoutée des 51 postes créés dans le but d'approfondir les relations du Parlement avec les médias et d'accroître ses activités de communication numérique dans les États membres en vue des élections européennes;"

2ème partie "demande que le secrétaire général du Parlement produise un rapport détaillé, factuel et approfondi sur la valeur ajoutée de ces 51 postes à la DG COMM; demande que ce rapport soit présenté publiquement devant la commission BUDG avant la fin de juillet;"

3ème partie "estime que ces 51 postes ne devraient pas être renouvelés pour l'exercice 2020 tant que ce rapport n'aura pas été présenté publiquement à la commission BUDG;"

Divers

Erratum: toutes versions linguistiques.

9. Situation d'urgence au Venezuela

Propositions de résolution: B8-0225/2019, B8-0226/2019, B8-0227/2019, B8-0228/2019, B8-0229/2019

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Proposition de résolution commune RC-B8-0225/2019 (PPE, ECR, ALDE)					
Avant le § 1	2	S&D	AN	-	239, 289, 46
Après le § 3	6	S&D	AN	-	213, 337, 27
§ 13	4	S&D	AN	-	217, 325, 36
	§	texte original	AN	+	294, 260, 28
§ 15	7	S&D	AN	-	238, 332, 16
	§	texte original	AN	+	315, 239, 24
§ 16	§	texte original	AN	+	292, 258, 28
Après le considérant A	1	S&D	AN	+	276, 271, 32
Après le considérant E	3	S&D	AN	-	210, 328, 45
	5	S&D	AN	-	235, 305, 40
Considérant M	§	texte original	AN	+	296, 249, 37
vote: résolution (ensemble du texte)			AN	+	310, 120, 152
Propositions de résolution des groupes politiques					
B8-0225/2019		PPE		↓	
B8-0226/2019		S&D		↓	
B8-0227/2019		ECR		↓	
B8-0228/2019		GUE/NGL		↓	
B8-0229/2019		ALDE		↓	

Demandes de vote par appel nominal

PPE, S&D: amendements 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7; §§ 13, 15, 16; considérant M; vote final (RC-B8-0225/2019)

Demandes de vote séparé

S&D: §§ 13, 15, 16; considérant M

10. Situation en matière d'état de droit et de lutte contre la corruption dans l'Union, notamment à Malte et en Slovaquie

Proposition de résolution: B8-0230/2019

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Proposition de résolution B8-0230/2019 (commission LIBE)					
§ 4	§	texte original	vs	+	
Après le § 9	20	Verts/ALE	VE	+	315, 236, 2
§ 12	21	Verts/ALE	VE	+	324, 211, 14
	5	ALDE		↓	
Après le § 17	6	ALDE	VE	+	371, 164, 13
	7	ALDE		+	
§ 23	22	Verts/ALE		+	
§ 21	§	texte original	div		
			1	+	
			2/AN	+	277, 261, 21
§ 25	§	texte original	vs	+	
§ 26	§	texte original	div		
			1	+	
			2	+	
Avant le § 28 (titre)	12	GUE/NGL		-	
§ 30	13	GUE/NGL	AN	-	210, 336, 10
	8	ALDE		+	
	16	S&D		↓	
§ 31	9	ALDE		+	
§ 32	10	ALDE		+	

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
	§	texte original	div		
			1	↓	
			2	↓	
§ 33	17	S&D		-	
§ 33	23	Verts/ALE		+	
§ 41	§	texte original	vs	+	
§ 43	11	ALDE		+	
§ 45	18S, 19	S&D		-	
§ 49	§	texte original	vs	+	
§ 50	§	texte original	vs	+	
§ 51	§	texte original	vs	+	
§ 52	§	texte original	vs	+	
Visa 8	§	texte original	vs	+	
Visa 10	§	texte original	AN	+	424, 119, 7
Visa 13	§	texte original	vs	+	
Visa 14	§	texte original	vs	+	
Visa 19	1	ALDE		+	
Après le visa 19	14	S&D		+	
Considérant G	§	texte original	div		
			1	+	
			2/AN	+	438, 94, 16
Considérant T	15	S&D		-	
Considérant EE	2	ALDE		+	
Considérant KK	§	texte original	vs	+	
Considérant RR	3	ALDE		+	
Considérant VV	4	ALDE		+	

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
vote: résolution (ensemble du texte)			AN	+	398, 85, 69

Demandes de vote par appel nominal

PPE: vote final
 ECR: § 21 (2ème partie); considérant G (2ème partie); visa 10; vote final
 GUE/NGL: amendement 13; vote final

Demandes de vote séparé

PPE: § 4, visa 13
 ECR: §§ 4, 26, 49, 50, 51; visas 8, 10, 14; considérant KK
 ENF: §§ 4, 26, 49, 50, 51, 52
 GUE/NGL: §§ 25, 41

Demandes de votes par division

ECR:
 considérant G
1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "ainsi que celui de Viktoria Marinova en Bulgarie"
2ème partie ces termes

GUE/NGL
 § 26
1ère partie "invite Eurojust et le futur Parquet européen à coopérer de manière optimale dans les enquêtes portant sur les intérêts financiers de l'Union,"
2ème partie "en particulier en ce qui concerne les États membres de l'Union qui n'ont pas adhéré au Parquet européen; demande, à cette fin, aux États membres et aux institutions de l'Union de faciliter la mise en place rapide du Parquet européen et estime que tous les États membres qui n'ont pas encore annoncé leur intention d'adhérer au Parquet européen devraient le faire;"

§ 32
1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "l'indépendance et"
2ème partie ces termes

PPE, ECR:
 § 21
1ère partie Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "et de la Bulgarie"
2ème partie ces termes

11. Développements récents du Dieselgate

Propositions de résolution: B8-0222/2019, B8-0223/2019, B8-0224/2019

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Proposition de résolution B8-0222/2019 (ALDE, EFDD, S&D, GUE/NGL, Verts/ALE)					

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Après le § 14	1	S&D	VE	-	225, 291, 13
Après le § 19	6	Verts/ALE	AN	-	225, 271, 29
Après le § 21	9	EFDD	VE	-	245, 256, 18
Après le § 25	10	EFDD	VE	+	255, 250, 14
	2	S&D		+	
	3	S&D	div		
			1/AN	-	213, 298, 13
			2/AN	+	414, 100, 10
5	Verts/ALE	AN	↓		
Après le considérant O	7	EFDD		-	
Considérant S	4	Verts/ALE	AN	+	261, 238, 26
Après le considérant S	8	EFDD		↓	
vote: résolution (ensemble du texte)			AN	+	301, 181, 42
Proposition de résolution commune RC-B8-0223/2019 (PPE, ECR)					
vote: résolution (ensemble du texte)				↓	
Propositions de résolution des groupes politiques					
B8-0223/2019		ECR		↓	
B8-0224/2019		PPE		↓	

Demandes de vote par appel nominal

ECR: amendements 3, 5
 Verts/ALE: amendements 4, 5, 6; vote final (B8-0222/2019)
 PPE: amendements 3 (1ère partie), 5

Demandes de votes par division

PPE:
 amendement 3

1ère partie "invite les États membres et la Commission à arrêter progressivement la vente de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers à moteur à combustion interne dans l'Union au plus tard en 2035 et à mettre en place des mesures d'incitation plus efficaces afin de faciliter l'utilisation des véhicules électriques et hybrides;"

2ème partie "souligne, à cet égard, que la disponibilité et l'accessibilité des infrastructures de recharge dans les bâtiments privés et publics, conformément à la directive sur la performance énergétique des bâtiments, ainsi que la compétitivité des véhicules électriques sont essentielles pour accroître l'adhésion des consommateurs;"

12. Décision établissant une facilité européenne pour la paix

Rapport: Hilde Vautmans (A8-0157/2019)

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
§ 1, point a	2	ENF		-	
§ 1, après le point a	6	Verts/ALE		-	
§ 1, point h, après le tiret 6	7	Verts/ALE		-	
§ 1, point h, après le tiret 10	8	Verts/ALE		-	
§ 2, après le point c	9	Verts/ALE	VE	-	73, 360, 56
Après le considérant D	3	Verts/ALE		-	
Considérant E	4	Verts/ALE	div		
			1	-	
			2/VE	-	223, 228, 38
Considérant J	§	texte original	div		
			1	+	
			2	+	
Considérant K	1	ENF		-	
	§	texte original	div		
			1	+	
			2	+	
Considérant L	§	texte original	div		
			1	+	
			2/VE	+	227, 210, 50

Objet	Am n°	Auteur	AN, etc.	Vote	Votes par AN/VE - observations
Après le considérant AA	5	Verts/ALE		-	
vote: recommandation (ensemble du texte)			AN	+	328, 80, 67

Demandes de votes par division

ECR:

considérant K

1ère partie

"considérant que l'action extérieure de l'Union ne doit pas être réduite à un instrument de «gestion de la migration» et"

2ème partie

"que tous les efforts déployés pour collaborer avec des pays tiers doivent aller de pair avec une amélioration de la situation en matière de droits de l'homme dans ces pays;"

PPE:

considérant L

1ère partie

"considérant que la non-prolifération et le désarmement vont sensiblement contribuer à éviter d'attiser les conflits et à renforcer la stabilité, conformément aux obligations découlant du traité relatif à la non-prolifération des armes nucléaires et de la résolution connexe du Parlement européen sur la sécurité nucléaire et la non-prolifération; qu'un monde sans armes de destruction massive est un monde plus sûr;"

2ème partie

"que l'Union européenne est un acteur de premier plan au regard de l'interdiction des armes nucléaires et qu'elle devrait renforcer son rôle à cet égard;"

ENF:

considérant J

1ère partie

Ensemble du texte à l'exclusion des termes: "que l'Union européenne s'est toujours enorgueillie de son pouvoir d'influence et continuera à s'en servir; qu'une réalité changeante et source de préoccupations impose cependant à l'Union de ne pas demeurer une simple «puissance civile» mais également de développer et de renforcer ses moyens militaires, qui devraient être utilisés en cohérence avec les autres politiques extérieures de l'Union;"

2ème partie

ces termes

S&D:

amendement 4

1ère partie

"considérant que l'Union et ses institutions sont tenues, en vertu du traité UE, de mettre en oeuvre une politique étrangère et de sécurité commune (PESC), y compris une politique de sécurité et de défense commune efficace et fiable,"

2ème partie

"susceptible de déboucher sur une défense commune, conformément aux dispositions de l'article 42, renforçant ainsi les valeurs, les normes et les principes européens et universels, consacrés à l'article 21 du traité sur l'Union européenne, notamment pour ce qui est de promouvoir la paix, la sécurité et le progrès en Europe et dans le monde; que la facilité proposée doit être vue comme un pas supplémentaire dans cette direction et qu'il convient d'encourager la VP/HR à poursuivre son développement et sa mise en oeuvre;"